

CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE COMMUNIQUÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, NI DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION DANS LAQUELLE UNE TELLE COMMUNICATION SERAIT ILLÉGALE.

Communiqué

Informations Réglementées

Nyrstar clôture avec succès l'offre publique d'obligations, pour un montant total de EUR 525 millions

2 mai 2011

Nyrstar NV a annoncé aujourd'hui qu'elle a clôturé avec succès le placement de ses obligations à cinq ans à taux fixe de 5,375%, à échéance en 2016 (les "Obligations"), par voie d'offre publique en Belgique et au Luxembourg.

En raison de la forte demande, l'offre a été augmentée de EUR 150 millions à EUR 525 millions et la période de souscription, dont la clôture était initialement prévue pour le 6 mai 2011, a été clôturée anticipativement le 2 mai 2011 à 17.30h (heure de Bruxelles).

Heinz Eigner, chief financial officer de Nyrstar, a déclaré :

"Une fois encore, nous avons été ravis du soutien apporté par le marché à Nyrstar. La demande pour les Obligations a été massive, résultant en une augmentation de l'offre de EUR 150 million au montant prédéterminé de EUR 525 million. Ce maximum prédéterminé fut atteint après le premier jour de souscription. Le produit de cette offre diversifiera davantage nos sources de financement et nous permettra de continuer de maintenir l'assise financière nécessaire à la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation de notre objectif à moyen terme de 50% d'intégration."

BNP Paribas Fortis, ING Belgium et KBC Bank ont agi en qualité de *Joint Lead Managers* et de *Joint Bookrunners* de l'offre.

La date de paiement des Obligations sera le 11 mai 2011.

Une demande de cotation des Obligations à la cote officielle de la Bourse de Luxembourg et d'admission des Obligations à la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg a été effectuée.

NYRSTAR NV
ZINKSTRAAT 1
B-2490
BALEN
BELGIUM

info@nyrstar.com
www.nyrstar.com

Contacts

Investors

Anthony Simms
Manager, Investor Relations
T: +41 44 745 8157
M: +41 79 722 2152
anthony.simms@nyrstar.com

Media

Geert Lambrechts
Manager,
Corporate Communications
T: +32 14 449 646
M: +32 473 637 892
geert.lambrechts@nyrstar.com

- fin -

À propos de Nyrstar

Le partenaire privilégié de ressources essentielles pour le développement d'un monde en évolution. Nyrstar est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de métaux et produit des quantités considérables de ressources essentielles telles que le zinc et le plomb, mais aussi d'autres métaux comme l'argent, l'or et le cuivre. Nyrstar est cotée à NYSE Euronext Brussels sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar à l'adresse www.nyrstar.com.

INFORMATION IMPORTANTE

Pour de plus amples informations sur les Obligations précitées, veuillez vous référer au prospectus (le "Prospectus") préparé par Nyrstar NV ("l'Émetteur"). Des copies du Prospectus approuvé le 27 avril 2011 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sont disponibles gratuitement, sur demande en Belgique auprès de BNP Paribas Fortis au 02/433.40.32 (français) et 02/433.40.31 (néerlandais); auprès d'ING au 02/464.61.02 (français), 02/464.61.01 (néerlandais) et 02/464.61.04 (anglais); et auprès de la KBC au 078/152.154 (français) et 078/125.153 (néerlandais). Moyennant certaines restrictions, le présent Prospectus peut être consulté sur les sites internet de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be/saveandinvest (anglais), www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer (français), www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen (néerlandais)), d'ING (www.ing.be / Investments / Shares, bonds and Invest Notes) et de KBC (www.kbc.be, www.kbcsecurities.be, ou www.cbc.be), ainsi que sur le site internet de Nyrstar (www.nyrstar.com) et de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Par ailleurs, et sous réserve des mêmes restrictions, des copies du présent Prospectus sont disponibles gratuitement à l'adresse Zinkstraat 1, B-2490 Balen, Belgique, no de téléphone : +32 (14) 44.95.00.

Avant d'adopter toute décision d'investissement et d'effectuer toute opération en lien avec les Obligations, les candidats investisseurs doivent s'assurer qu'ils comprennent l'opération et qu'ils ont évalué, en toute indépendance, le caractère approprié de l'opération au vu de leurs objectifs propres. Les candidats investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de suffisamment d'informations au sujet de l'Émetteur et les Obligations avant d'investir dans les Obligations. Aucune notation (*rating*) n'a été attribuée à l'Émetteur ou aux Obligations.

Tout candidat investisseur doit agir sur base du principe selon lequel il supporte le risque économique d'un investissement dans les Obligations pour une durée illimitée. Ni l'Émetteur, ni les *Joint Lead Managers* n'offrent aucune garantie quant (i) au caractère approprié des Obligations pour tout investisseur particulier, (ii) au traitement comptable approprié et aux effets fiscaux éventuels d'un investissement dans les Obligations, (iii) à la performance future des Obligations, en termes absolus ou en termes relatifs, par rapport à des investissements concurrents.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat, et aucune vente des Obligations ne sera effectuée dans aucune juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement, d'exemption d'enregistrement ou d'autorisation conformément au droit des valeurs mobilières de cette juridiction.

Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, ou dans toute autre juridiction où ce serait illégal. Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de l'U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (l'"U.S. Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes américaines ("U.S. Person") (telles que définies dans la Regulation S de l'U.S. Securities Act) à moins que les titres soient enregistrés en vertu de l'U.S. Securities Act ou qu'une exemption à l'obligation d'enregistrement de l'U.S. Securities Act soit applicable. Nyrstar n'a pas enregistré, et n'a pas l'intention d'enregistrer, quelque partie que ce soit de l'offre publique aux États-Unis, et n'a pas l'intention de mener une offre publique de titres aux États-Unis.

Dans l'Espace Économique Européen, en dehors de la Belgique et du Grand-duché de Luxembourg, ce communiqué est uniquement adressé et vise uniquement les investisseurs qualifiés au sens de la Directive 2003/71/EC (conjointement avec toute mesure de transposition dans tout État Membre, la "Directive Prospectus").

Ce communiqué est uniquement distribué à, et vise uniquement (a) les personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (b) les personnes qui ont une expérience professionnelle dans les matières liées à l'investissement qui tombent sous l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le "Règlement") et (c) les entités à haute valeur nette ("high net worth entities"), et les autres personnes à qui il peut autrement être communiqué légalement, visées par l'article 49(2) du Règlement (toutes ces personnes étant désignées comme les "personnes visées"). Les titres auxquels il est ici fait référence ne seront offerts qu'aux personnes visées, et toute invitation, offre ou accord en vue de souscrire, acheter ou acquérir autrement de tels titres ne sera faite qu'aux personnes visées. Toute personne qui n'est pas une personne visée ne devrait pas agir ou se baser sur ce communiqué ou son contenu.

Aucune communication ni information relative à l'offre d'Obligations ne peut être diffusée au public dans des juridictions autres que la Belgique et le Grand-duché de Luxembourg, où un enregistrement ou une approbation préalable serait nécessaire à cette fin. Aucune démarche n'a été prise, ni ne sera prise, pour l'offre d'Obligations dans une quelconque juridiction en dehors de la Belgique et du Grand-duché de Luxembourg où de telles démarches seraient nécessaires. L'émission et la souscription ou l'achat d'Obligations sont soumis à des restrictions légales ou statutaires spécifiques dans certaines juridictions. La distribution de cette communication, ainsi que l'offre et la vente dans certains états des Obligations décrits au sein de la présente communication, peuvent être soumises à des restrictions légales. Toute personne lisant cette communication veillera dès lors à s'informer et à respecter ces restrictions. Nyrstar n'est pas responsable si ces restrictions ne sont pas respectées par quelque personne.

Les investisseurs ne peuvent pas accepter un offre d'Obligations auxquels il est ici fait référence, ni acquérir de telles Obligations, sauf sur base des informations contenues dans le prospectus concerné ou dans la documentation relative à l'offre qui sera publiée ou diffusée par Nyrstar. Ce communiqué ne peut pas être utilisé comme base pour quelque contrat ou décision d'investissement.

